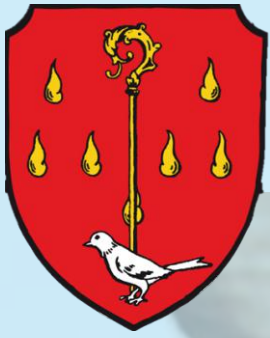


Vivre à Plappeville

Juin 2015



Dossier :
Les Abeilles



Commune de Plappeville

Construire *des liens* avec nos aînés

Prévention de l'isolement des personnes âgées

Faites vous connaître auprès du CCAS de la mairie de Plappeville

Besoin de visites ?



INFORMATIONS PRATIQUES



Besoin d'aide ?

NE RESTEZ PAS SEUL !

03 87 30 40 75*

* Aux heures d'ouverture de la mairie (cf. p31)

Sommaire

Le mot du maire	3
Dossier : Les Abeilles	4
Informations municipales	8
Travaux	8
Animations culturelles	9
Finances	10
Délibérations	12
Environnement	14
Vie scolaire, périscolaire et associative	15
Urbanisme	16
Circulation et sécurité	18
Etat civil	18
Conseil Municipal des Jeunes	20
8 mai	20
Informations scolaires	20
Ecole maternelle	20
Ecole élémentaire	21
Ça s'est passé au village	22
Généalogie	22
1 ^{ère} communion	22
Place aux Champions	23
Equipe de GRS du collège	23
UI8 du FCLP	23
Informations associatives	24
Les amis du vieux Plappeville	24
Foyer des Anciens	25
Ordre des Vignerons	26
UNC	27
FC Lorry-Plappeville	27
Association des Parents d'Elèves	28
Projet sur ...	29
« Émaux et Verres d'Art »	29
Informations pratiques	30
Défibrillateur	30
À votre service	31
Agenda	32



Le mot du maire

Aujourd'hui, la baisse des dotations de l'Etat se fait cruellement ressentir dans toutes les communes. Plappeville n'échappe pas aux restrictions ! Pour 2015, la dotation

forfaitaire de fonctionnement versée par l'Etat sera de 246 864 € soit en baisse de 35 386 € par rapport à celle de 2014 (- 12,5%), cette dernière était déjà en diminution de 16 682 € par rapport à l'année 2013.

Malgré ces difficultés, les communes doivent faire face. Jamais elles n'ont eu autant à jongler avec leur budget et leur trésorerie pour continuer à investir. Ne pas baisser les bras ! C'est dans cet esprit que travaille votre municipalité.

Ainsi les projets annoncés se mettent en place. La construction d'une nouvelle crèche est entrée dans sa phase opérationnelle. Le maître d'œuvre, le cabinet d'architecture A4 a été désigné et, après concertation avec les élus et les responsables de la structure, a présenté une maquette et des esquisses qui, après quelques modifications, ont été validées par les services de l'architecture des Bâtiments de France. Prochaine étape : le dépôt du permis de construire.

L'étude de l'aménagement de la zone du Vieux Puits avance également. La SEBL (Société d'Équipement du Bassin Lorrain) et le cabinet Verdier ont présenté un projet qui fera l'objet d'une 2^{ème} réunion publique d'information le 1^{er} juillet. Cette réalisation s'avère indispensable pour enrayer baisse et vieillissement de la population. La communauté scolaire subit les conséquences de cette situation avec la suppression prévue d'un poste à la prochaine rentrée.

Enfin, le terrain de foot continue à mobiliser tant les élus de Plappeville que de Lorry. Il sera opérationnel au plus tard en 2017. L'étude de faisabilité a déjà été réalisée mais le travail le plus important reste la recherche de subventions !

D'autres projets sont également lancés et seront réalisés cette année et au début de l'année prochaine : l'enfouissement des réseaux secs et la réfection de la voirie chemin Entre Deux Bans et extrémité de la rue des Mirabelles ainsi que l'élargissement et l'aménagement de la route reliant Plappeville et Lorry.

L'animation du village, tant par la municipalité que par les associations, est toujours très active au 2^{ème} trimestre et fait rayonner notre village, souvent bien au-delà de notre agglomération. « La Plappeilloise », marche internationale du St Quentin (APL), Marché de Potiers (municipalité), Trail (A2M) et Fête au village (comité interassociation) ont attiré de très nombreux participants ou visiteurs.

Une commune qui avance, un village qui vit, c'est cette image de dynamisme qu'emporteront avec eux, je l'espère, ceux qui, souvent pour des raisons professionnelles, vont déménager cet été.

Je vous souhaite à tous de passer de très belles vacances.

Daniel Defaux



Les abeilles



Des ruches dans les campagnes, dans les villes, à Paris, sur le toit des gratte-ciel de New York : l'engouement pour l'élevage des abeilles s'étend partout. A Plappeville, ils sont une dizaine à s'être laissé piquer au jeu et, ici ou là, au cours de vos promenades, vous aurez sans doute remarqué leurs ruches souvent peintes de jolies couleurs.

L'abeille, cet insecte pacifique qui fait tellement partie du paysage qu'on ne le remarque presque plus (sauf quand il nous pique... et c'est rare !) mérite vraiment d'être mieux connu.

L'ABEILLE, UN INSECTE PAS NÉ D'HIER !

Avec le retour du printemps et la floraison des végétaux, les abeilles réapparaissent pour aller butiner et récolter pollen et nectar. Et ce va-et-vient de la ruche à la plante se répète chaque année depuis des temps immémoriaux. En effet, l'abeille était déjà présente il y a soixante millions d'années (alors que l'homme n'est apparu qu'il y a environ 3 millions d'années !) : des fossiles qui ont été mis à jour attestent de cette présence. Cette longévité s'explique par l'adaptabilité exceptionnelle de l'espèce. Quant à la récolte et la consommation de miel, celles-ci remontent à l'époque préhistorique, comme en témoignent des peintures rupestres représentant des scènes de cueillette de miel avec l'utilisation d'échelles et de l'enfumage.

L'ABEILLE : UN INSECTE SUPER ÉQUIPÉ

Tout chez l'abeille est prévu pour récolter, transporter, transformer, fabriquer et se défendre. Elle possède en effet de :

- 5 yeux pour une vision panoramique : deux gros sur les côtés de la tête et trois petits sur le sommet du crâne. L'abeille dispose ainsi d'un

vaste champ de vision qui lui permet de bien se repérer dans ses déplacements.

- 3 paires de pattes dont celles qui sont situées à l'arrière sont équipées pour recueillir et transporter le pollen.
- 2 antennes pour percevoir les odeurs et ainsi reconnaître les membres de sa ruche et les étrangers. Elles lui permettent également de distinguer les senteurs des fleurs.
- 1 bouche munie de mandibules pour la mastication et d'une trompe pour l'aspiration du nectar



LA RUCHE : UNE SOCIÉTÉ BIEN STRUCTURÉE

Les abeilles vivent en communauté de plusieurs milliers d'individus. Une ruche peut compter jusqu'à 80 000 abeilles. On comprend très bien que pour qu'une telle communauté puisse vivre, il faut qu'elle soit particulièrement bien organisée. La ruche est un modèle d'organisation où chacun a son rôle à tenir. Trois castes la composent :

- une seule et unique reine dont le rôle essentiel consiste à pondre des œufs (environ 2 000 par jour en période de pointe). Elle peut vivre 4 ans.
- les mâles ou faux-bourçons qui ne sont pas plus de 2 000 et dont la seule fonction est la reproduction. Leur espérance de vie est beaucoup plus courte : 1 à 2 mois.
- Les ouvrières qui se comptent par dizaines de milliers et à qui incombent les travaux de la ruche, programmés en fonction de leur âge. De nettoyeuses le 1er jour, elles seront ensuite :
 - nourricières, chargées, entre autres, de distribuer la gelée royale aux larves



- . ventileuses qui en battant des ailes maintiendront une température constante de 30° à 35° dans la ruche en été et environ 12° l'hiver
- . bâtisseuses en ordonnant inlassablement la cire pour construire les alvéoles
- . gardiennes en détectant les intrus avec leurs antennes et en les empêchant d'entrer dans la ruche
- . butineuses pour la récolte du pollen et du nectar



Celles qui naissent en automne peuvent vivre plusieurs mois et tenir tout l'hiver. La durée de vie de celles qui naissent en été n'excède pas 45 jours (le travail tue !)

UNE VIE AU FIL DES SAISONS

La ruche est différente selon les mois de l'année car les abeilles sont dépendantes des ressources que la nature leur offre.

À la fin du printemps, quand la température extérieure atteint 11° à 12°, les abeilles recommencent à butiner les premières fleurs et la reine reprend ses pontes. En avril, les butineuses apprécient les arbres fruitiers. En mai-juin, la reine pondant environ 2000 œufs par jour, le logement devient trop exigü. Il peut arriver alors qu'elle quitte la ruche avec une partie de la colonie : c'est l'essaimage. Du printemps au milieu de l'été, c'est la fabrication du miel. En août, les faux bourdons sont chassés de la ruche. La reine reprend sa ponte qu'elle avait réduite, pour faire naître les abeilles qui traverseront l'hiver au cours duquel les abeilles vivront regroupées dans la ruche en consommant leur réserve de miel. La reine cesse de pondre.

Certains d'entre vous ont sans doute déjà été témoins du passage, dans un bruit

UN PHÉNOMÈNE SPECTACULAIRE : L'ESSAIMAGE

impressionnant, au-dessus de vos têtes, d'un nuage d'abeilles qui va se fixer dans un arbre. C'est l'essaimage. Il a lieu au printemps, lorsque la reine est à son pic de ponte et qu'il n'y a plus suffisamment d'alvéoles libres pour y déposer ses œufs. Alors, la colonie décide de se séparer en deux. La reine entraîne un groupe qui se forme en essaim, l'autre groupe reste dans la ruche. Mais alors, direz-vous, comment ce groupe peut-il vivre sans reine ? Rassurez-vous ! Tout avait été prévu ! Pressentant la séparation inéluctable, les abeilles avaient construit un certain nombre de cellules royales pour y élever des larves dont une seule deviendra nouvelle reine. En général, l'ancienne reine n'attend pas sa naissance pour quitter la ruche avec son groupe afin d'éviter un combat mortel avec sa fille.

LA RUCHE : UNE ENTREPRISE DE TRANSFORMATION !

Que se passe-t-il une fois que l'abeille a déposé sa récolte de pollen et de nectar à la ruche ? C'est tout simplement à ce moment que l'entreprise de transformation se met en marche pour fabriquer divers produits nécessaires à la survie de la colonie mais aussi très appréciés par l'homme pour leurs vertus thérapeutiques :

- Le miel : en rentrant à la ruche avec le nectar des fleurs qu'elle a aspiré avec sa trompe, l'abeille butineuse le régurgite à une receveuse qui le régurgite à son tour et stocke le miel ainsi fabriqué dans des alvéoles qui seront obturées par un opercule de cire, lorsque le miel sera suffisamment





déshydraté. Si l'on sait comment le miel est fabriqué, un mystère demeure cependant : pourquoi le miel est-il le seul produit de la nature qui ne pourrisse pas ?

Ses vertus sont nombreuses. C'est, tout d'abord, un produit énergétique et les sportifs le connaissent bien ! Il possède également des vertus antiseptiques, antianémiques, digestives, laxatives... mais attention aux dents : comme tout produit contenant des glucides, il peut favoriser les caries !

- Le pollen : cette substance est produite par les étamines des fleurs. Lorsque l'abeille entre dans la fleur pour en butiner le nectar, le pollen se fixe sur son corps velu. L'abeille le rapporte à la ruche sous forme de pelotes, attachées aux pattes arrières, qui seront déposées dans des alvéoles et réservées uniquement à la nourriture des jeunes larves.

Il est apprécié par l'homme car il renforce les défenses naturelles, combat la fatigue et le stress. Il est également réputé pour réguler le transit intestinal.

- La propolis : est fabriquée par l'abeille à partir de substances résineuses récoltées sur certains végétaux, conifères en particulier, et les bourgeons. Comme le pollen, l'abeille les transporte sur ses pattes arrières. Dans la ruche, elle sert à colmater les fissures dans les alvéoles et à réduire l'entrée de la ruche pour se protéger des microbes.

Les propriétés médicinales de la propolis sont très nombreuses : antibiotique, anti-inflammatoire, antioxydant et puissant antiseptique. Elle a également des vertus pour les problèmes cutanés et pour soigner les aphtes. Non négligeable non plus : son pouvoir de faire baisser le taux de cholestérol !

- La gelée royale : pourquoi « royale » ? Serait-elle réservée aux têtes couronnées ? Pas vraiment,

mais cette substance secrétée par les abeilles nourricières est uniquement destinée à nourrir les larves des futures reines et, bien sûr, la reine.

C'est le revitalisant naturel par excellence ! Elle accélère la récupération des fatigues physiques, intellectuelles et nerveuses. Une cure de gelée royale en hiver permet souvent de passer au travers des épidémies. Mais attention à son prix : comme pour toute denrée rare, il est élevé !

LA RÉCOLTE DU MIEL



Comme le vigneron attend impatiemment de goûter le fruit de sa récolte, pour l'apiculteur, la récolte du miel est toujours un grand moment.

Ce n'est que lorsque les abeilles ont obturé (operculation) avec de la cire, les alvéoles contenant le miel que l'apiculteur peut intervenir pour le récolter : équipement spécial nécessaire !

En début de floraison, des hausses munies de cadres avaient été placées sur le corps de la ruche pour y recevoir la précieuse substance. Quand la floraison tire à sa fin, les hausses sont retirées et remplacées par des hausses garnies de cadres vides. De ces hausses retirées l'apiculteur peut extraire le miel. Après avoir débarrassé les alvéoles de la cire qui les fermait, les cadres sont placés dans une centrifugeuse. Le miel qui s'écoule est alors filtré pour éliminer les impuretés avant d'être mis en pots.





L'ABEILLE : UNE PARENTÉ INNOMBRABLE !

Il n'existe pas moins de 20 000 espèces d'abeilles ! Les reconnaître toutes est impossible pour le profane qui a déjà, parfois, du mal à différencier les quelques espèces les plus courantes

- L'abeille que nous connaissons le mieux est l'abeille domestique dite « abeille à miel ». Elle est facilement reconnaissable à son corps trapu, velu et ligné de bandes noires. Elle n'est pas agressive, sauf si l'on s'approche trop près de la ruche et ne pique que pour se défendre. Elle en meurt si sa victime est un mammifère !



- Le faux bourdon ressemble à l'abeille dont il est le mâle mais son abdomen est un peu plus gros et plus arrondi. Son seul rôle étant la reproduction, il ne butine pas : il trouve sa nourriture dans la ruche. Il n'est pas, non plus, équipé d'un dard pour se défendre. Il est donc complètement inoffensif



- La guêpe se distingue aisément par son abdomen effilé jaune et noir. Comme pour les abeilles, la colonie comprend une reine, des guêpes mâles et des guêpes femelles qui, seules, piquent et peuvent utiliser leur dard plusieurs fois. Malgré leur mauvaise réputation, les guêpes sont utiles à l'équilibre des écosystèmes car elles se nourrissent d'insectes.



- Le bourdon : bien que son nom générique soit du genre masculin, il existe des bourdons mâles et des bourdons femelles. Il n'est absolument pas agressif et ne pique pratiquement jamais, seule la femelle possède un dard. Avec un peu de douceur, on peut le prendre

dans la main sans qu'il réagisse. Mais attention ! Il n'aime pas qu'on le serre. Grand pollinisateur, il est particulièrement utile.



- Le frelon européen ressemble à la guêpe mais il est deux à trois fois plus gros ce qui fait qu'on en a peur. Et pourtant il est plutôt pacifique et n'attaque qu'en

dernier recours lorsqu'il sent son nid menacé. Il est d'une très grande utilité dans la régulation de nombreuses espèces d'insectes dont il se nourrit (mouches, guêpes, chenilles...). Nos voisins allemands le protègent et installent même des « boîtes à frelons » dans leurs jardins !



- Le frelon asiatique se distingue de son cousin européen par son corps noir et ses pattes jaunes. Il n'est pas plus dangereux pour l'homme que les espèces

précédentes mais il est un redoutable prédateur de tous les insectes pollinisateurs, en particulier des abeilles qu'il guette à leur retour à la ruche. Il représente donc un sérieux danger pour la biodiversité.

DES CHIFFRES INTÉRESSANTS

- Pour produire 28 gr de miel, une abeille effectue environ 1 600 allers-retours

- A chaque voyage, elle transporte 0,2mg de nectar

- Pour produire 1 kg de miel, les abeilles visitent, en moyenne, 500 000 fleurs

- En période de forte ponte la reine consomme environ 80 fois son poids (elle pèse environ 250mg)

- 2004 : c'est l'année où le frelon asiatique est apparu en France

- Aux Etats-Unis quelques apiculteurs possèdent plus de 10 000 ruches (En France quelques rares gros apiculteurs en possèdent 1 500 !)



UNE PETITE FABLE POUR TERMINER !



La guêpe et l'abeille

Dans le calice d'une fleur,
La guêpe un jour voyant l'abeille,
S'approche en l'appelant sa sœur.
Ce nom sonne mal à l'oreille
De l'insecte plein de fierté
Qui lui répond : nous sœurs ! ma mie
Depuis quand cette parenté ?
Mais c'est depuis toute la vie
Lui dit la guêpe avec courroux ;
Considérez-moi, je vous prie :

J'ai des ailes tout comme vous,
Même taille, même corsage ;
Et s'il vous en faut davantage,
Nos dards sont aussi ressemblants.
Il est vrai réplique l'abeille,
Nous avons une arme pareille
Mais pour des emplois différents :
La vôtre sert votre insolence,
La mienne repousse l'offense;
Vous provoquez, je me défends

Jean-Pierre Claris de Florian

INFORMATIONS MUNICIPALES

Travaux



Des petits travaux



DES TRAVAUX AUX VESTIAIRES DU STADE

L'entreprise de menuiserie plappeilloise De Masi a procédé à la pose d'une fenêtre avec volet roulant dans le local du club house du football. Auparavant, seul un volet métallique obturait cette ouverture. Outre l'apport de lumière dans le local, des économies d'énergie seront réalisées.

UN NOUVEL ÉCLAIRAGE SENTIER DES RAYONS

Depuis plusieurs mois, l'éclairage du sentier des Rayons, reliant les rues Jean Bauchez et du Haut de Woicon, était défectueux. Dans le cadre de la rénovation de l'éclairage public du quartier des Prés St Jacques, l'entreprise ELRES a remplacé les spots enterrés par des bornes. Utilisateurs des transports en commun et riverains peuvent emprunter ce sentier de nuit en toute sécurité.





Animations culturelles

Un beau succès pour le Marché de Potiers

C'est sous un ciel clément que s'est déroulée la 9^{ème} édition du Marché de Potiers, événement lancé en 2007 par la municipalité avec la précieuse collaboration de Jean-Pierre Kohut, céramiste à Homécourt.



Une quarantaine de potiers professionnels venus des quatre coins de France et d'Allemagne se sont ainsi rassemblés les 16 et 17 mai sur le parvis et le parking de la mairie pour présenter aux très nombreux visiteurs leurs plus belles créations : poteries utilitaires ou décoratives en grès, faïence ou porcelaine travaillées dans toutes les techniques de l'art, permettant ainsi à chacun de se faire plaisir ou de faire plaisir.



Ateliers pour enfants, démonstration de tournage, fabrication de perles de verre, d'une jarre à la corde, exposition de tableaux réalisés par Siegrun Mandon et Marguerite Zvunka, présentation de photos du « Plappeville d'hier et d'aujourd'hui » proposée par les Amis du Vieux Plappeville, interventions de la conteuse Chantal Kahl, du groupe folklorique Hora Nieda, du clown Brizzi et de son compère Philippe Henry, service de restauration et buvette tenus par l'association Plappeville Loisirs ont permis au public de passer un très agréable moment.



Visiteurs, potiers et organisateurs ont été comblés par cette journée tout autant que M et Mme Galleron de Marly que le sort a désignés pour emporter une superbe jarre, lot de la tombola organisée pour l'événement.





Finances

Budget primitif 2015

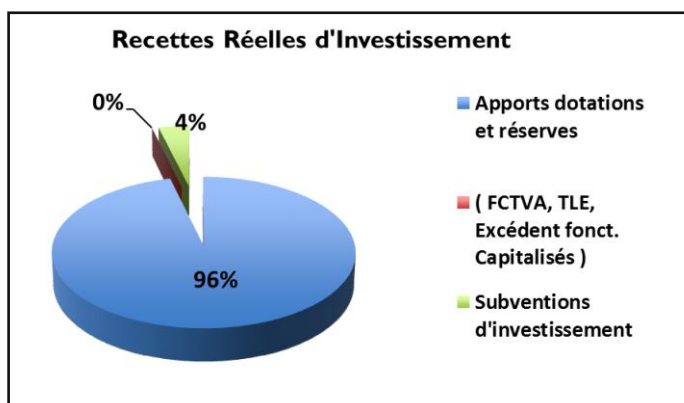
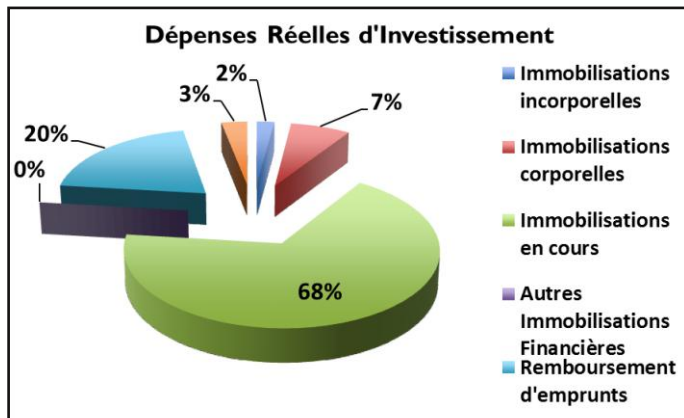
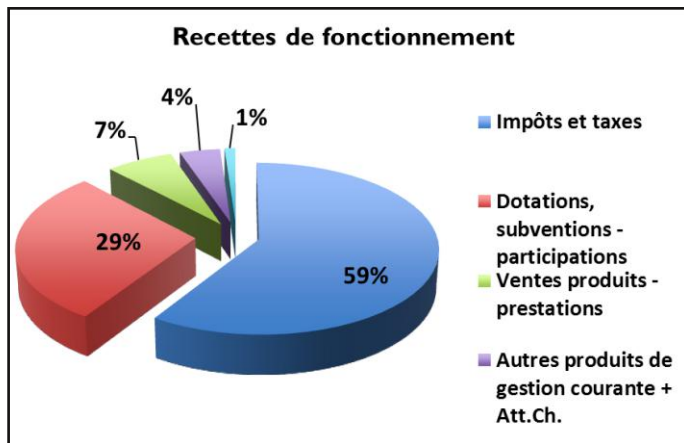
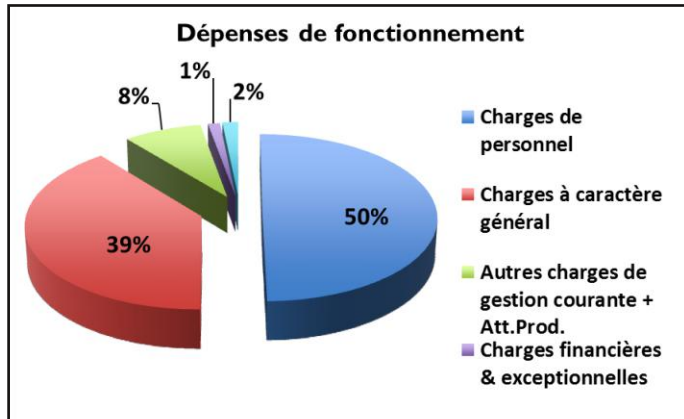
BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de Fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
12 Charges de personnel	619 900,00	73 Impôts et taxes	803 796,00
11 Charges à caractère général	489 433,82	74 Dotations, subventions - participations	392 800,00
65 / 14 Autres charges de gestion courante + Att.Prod.	100 300,00	70 Ventes produits - prestations	92 990,00
66 / 67 Charges financières & exceptionnelles	15 422,81	75 / 13 Autres produits de gestion courante + Att.Ch.	56 050,00
022 Dépenses imprévues	20 000,00	76 / 77 Produits financiers & exceptionnels	15 010,00
Total Dépenses Réelles de fonct. :	1 245 056,63	Total Recettes Réelles de fonct. :	1 360 646,00
023 Autofinancement de l'investissement	232 508,17	R 002 Résultat reporté	137 487,82
042 Op. d'ordre transfert entre sections	20 569,02		
TOTAL DEPENSES DE FONCT. CUMULEES	1 498 133,82	TOTAL RECETTES DE FONCT. CUMULEES	1 498 133,82

Ratio Frais de personnel :	49,79%
(Charges de Personnel / Dépenses Réelles Fonct. => Norme : 35 à 50%)	
Ratio Frais de personnel :	49,79%
(Charges de Personnel / Dépenses Réelles Fonct. => Norme : 35 à 50%)	

BUDGET D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
20 Immobilisations incorporelles	6 800,00	10 Apports dotations et réserves (FCTVA, TLE, Excédent fonct. Capitalisés)	394 674,03
21 Immobilisations corporelles	23 200,00	13 Subventions d'investissement	15 500,00
23 Immobilisations en cours	219 200,00	26 Participations & Dettes Rattachées	1 222,81
27 Autres Immobilisations Financières	0,00	23 Avances et acomptes	
16 Remboursement d'emprunts	65 600,00	Total Recettes Réelles d'Invest. :	411 396,84
Dépenses imprévues	10 000,00		
Total Dépenses Réelles d'Invest. :	324 800,00		
		021 Virement de la section de fonctionnement	232 508,17
		040 Op. d'ordre transfert entre sections	20 569,02
- Restes à Réaliser	446 500,00	- Restes à Réaliser	250 000,00
Report N-1	143 174,03		
TOTAL DEPENSES D'INVEST. CUMULEES :	914 474,03	TOTAL RECETTES D'INVEST. CUMULEES :	914 474,03



Les taxes

La modification des assiettes fournies par les services fiscaux permet de constater une variation de +1,08% sur la taxe d'habitation, de +1,05% sur la taxe sur les propriétés bâties et -3,15% sur la taxe sur les propriétés non bâties. A taux constants, ces modifications entraîneront un produit supplémentaire de 7 525 € soit une augmentation de 3,45 € par habitant.

Suite à la baisse des dotations de fonctionnement versées par l'Etat et afin de poursuivre une bonne maîtrise du budget de la commune, il a été décidé d'appliquer une majoration uniforme de 1% sur les taux des trois taxes, portant le taux de la taxe d'habitation à 13,52%, celui sur le foncier bâti à 10,14% et sur les propriétés non bâties à 42,17%.

Cette décision entrainera un produit supplémentaire de 7 222 € soit une participation de 3,31 € par habitant.

Informations sur les taux de taxe d'habitation et taxes foncières

TAXES	Taux moyens communaux 2014		Taux Commune de PLAPPEVILLE	
	National	Dépt.	2014	2015
Taxe d'habitation	23,95%	22,21%	13,39%	13,52%
Taxe Foncier Bâti	20,20%	15,04%	10,04%	10,14%
Taxe Foncier Non Bâti	48,53%	51,57%	41,75%	42,17%

Commune de PLAPPEVILLE	2014	2015		
	Produit Fiscal de la Commune	Variation loi de finances	Augmentation décision Conseil Municipal	Produit Fiscal de la Commune
Taxe d'habitation	477 831 €	+ 5 146 €	4 689 €	482 520 €
Taxe s/Foncier Bâti	245 819 €	+ 2 571 €	2 474 €	248 293 €
Taxe s/Fonc.non Bâti	6 121 €	- 192 €	59 €	6 180 €
TOTAUX :	729 771 €	+ 7 525 €	7 222 €	736 993 €

Augmentation moyenne par habitant :	3,45 €	3,31 €	6,76 €
-------------------------------------	--------	--------	--------



Délibérations

Conseil municipal du 26 mars 2015

LE BUDGET PRIMITIF 2015 ADOPTÉ

Par 14 voix pour et 4 abstentions le budget primitif 2015 a été adopté. Celui-ci présente une section de fonctionnement qui s'équilibre, en recettes et dépenses, à 1 498 133,82 €, en baisse de 5% par rapport au budget primitif 2014. La section d'investissement s'établit à 914 474,03 € qui seront consacrés, pour une part importante, aux frais d'études liés à la construction d'une structure multi accueil (crèche) et à l'aménagement de la zone du Vieux Puits. Ils permettront également de financer les travaux d'enfouissement des réseaux secs et de réfection du Chemin Entre Deux Bans. Par ailleurs, 30 000 € ont été affectés aux comptes « Dépenses imprévues ».

LES AUTRES DÉCISIONS :

A l'unanimité :

- Demande de participation financière à l'URM pour l'enfouissement des réseaux secs Chemin Entre Deux Bans et extrémité de la rue des Mirabelles.

- Autorisation donnée au maire de signer une convention avec les communes de Lessy, Lorry et Scy-Chazelles pour l'organisation du festival « Musiques sur les Côtes ».

- Attribution d'une subvention de 290 € à l'association sportive du collège Jean Bauchez.

- Inscription au budget primitif d'une perte de 1 222,81 € suite à la dissolution du Syndicat Intercommunal du Collège Jean Bauchez.

- Inscription au budget primitif de l'amortissement de frais d'études et de réalisation de documents d'urbanisme pour un montant de 18 211,49 €.



Par 14 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions :

- Autorisation donnée au maire de signer un contrat de maîtrise d'œuvre avec le cabinet A4 architecture et Urbanisme, assisté des bureaux d'études Omnitech et Citel, pour la construction d'une structure multi-accueil.

Par 14 voix pour et 4 voix contre :

- Application d'une hausse de 1% sur le taux des taxes locales.

Par 14 voix pour et 4 abstentions :

- Renouvellement de l'adhésion à l'Association des Maires Ruraux de Moselle.

Par 17 voix pour et 1 abstention :

- Attribution d'une subvention de 150 € à l'association « Vie Libre ».

Conseil municipal du 23 avril 2015

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX D'ORANGE

Le programme de construction du nouveau lotissement au Ban St Martin prévoit que le Chemin Entre Deux Bans sera refait sur toute sa longueur ainsi que le trottoir, côté Ban St Martin. L'enfouissement des réseaux secs et la réfection du trottoir côté Plappeville seront à la charge de notre commune qui souhaite profiter de ce programme pour terminer la rue des Mirabelles (200m) en enfouissant les réseaux secs, en modifiant l'éclairage public et en aménageant la voirie.

A l'unanimité, autorisation a été donnée au maire de signer une convention pour l'enfouissement des réseaux d'Orange.



LES AUTRES DÉCISIONS :

A l'unanimité :

- Renouvellement du contrat de concession pour la distribution publique de gaz avec GrdF.
- Attribution d'une subvention de 46,91€ à l'Atelier des Arts pour l'achat de matériel dans le cadre des TAP.
- Reconduction des tarifs d'inscription aux animations estivales : 12€ pour le 1^{er} enfant, 10€ à partir du 2^{ème} enfant.
- Autorisation donnée au maire de signer une convention avec Metz Métropole pour la fourniture de sel de déneigement.
- Suppression des différentes régies communales et création d'une régie globalisée.
- Définition des dépenses à imputer au compte « Fêtes et Cérémonies ».



Par 17 voix pour et 1 abstention :

- Adhésion au Groupement d'Employeurs de la Vie Associative (GEVA) à raison de 27€ par trimestre.

Par 14 voix pour et 4 voix contre :

- Désignation du cabinet d'avocats Soler/Couteaux/Llorens pour défendre la commune devant le Tribunal Administratif de Strasbourg suite à un recours contre la vente d'un terrain, rue de Lavaux, décidée par le conseil municipal le 25 septembre 2014.

Conseil municipal du 28 mai 2015



Cette séance revêtait un caractère particulier car le conseil municipal des jeunes y avait été invité afin de se présenter aux élus et de faire leur connaissance. Seuls deux points, qui ont été approuvés à l'unanimité, avaient été inscrits à l'ordre du jour.

FIXATION DES TARIFS PÉRISCOLAIRES ET DU RESTAURANT SCOLAIRE

Il a été décidé de ne pas modifier les tarifs indexés sur le quotient familial.

La possibilité de tarification au ¼ d'heure (pour les enfants récupérés par les parents à 16h) et à la ½ heure (pour les enfants récupérés par les parents à 12h le mercredi) est maintenue. En fonction de la tranche de revenus, les tarifs ont été fixés comme indiqué ci-contre.



RENOUVELLEMENT D'UNE LIGNE DE TRÉSORERIE

Afin de faciliter, éventuellement, l'exécution budgétaire en raison du décalage entre l'engagement des dépenses d'investissement et la perception des subventions et du remboursement de la TVA, la commune avait décidé en 2014 d'ouvrir une ligne de trésorerie pour lui permettre d'honorer les factures dans les délais. La commune n'a pas eu besoin de débloquer de fonds en 2014 mais il est judicieux de reconduire cette ligne de trésorerie pour 2015. Un contrat sera donc signé avec la Caisse d'Épargne Lorraine-Champagne-Ardenne pour ouvrir une ligne de trésorerie de 200 000€.

TARIFS PÉRISCOLAIRES ET RESTAURANT SCOLAIRE

Tranches	QF < 500 €	500 € < QF < 1 000 €	QF > 1 000 €
1/4h	0.25€	0.30€	0.35€
1/2h	0.55€	0.65€	0.70€
1h	1.10€	1.25€	1.40€
1h 1/2	1.65€	1.90€	2.10€
TAP (15h45 – 17h)	1.35€	1.55€	1.75€
Restaurant scolaire	4.85€	5.50€	6.15€
Mercredi (à partir de 11h30)	11€	12€	13€



Environnement

Entretien des pelouses calcaires

Par un bail emphytéotique de 33 ans, la commune a confié la gestion de ses pelouses calcaires au conservatoire des sites naturels de Lorraine. Une fois par an, celui-ci intervient pour éliminer la végétation qui pourrait nuire au développement des espèces protégées.



Pour jardiner



Afin de permettre à nos écoliers de pouvoir exprimer leur talent de jardiniers, les agents communaux leur ont préparé, dès la fin de l'hiver, plusieurs planches de terrain que l'école maternelle et l'accueil périscolaire se sont partagés.

Des maisons bien fleuries...

Judi 30 avril dernier, la commission « Environnement et Patrimoine » recevait au salon d'honneur les gagnants du concours « Nos maisons au fil des saisons ». Les 20 familles nominées ont découvert le palmarès en visionnant le diaporama de leur maison. Le maire n'a pas manqué de les remercier pour leurs efforts d'embellissement du village.



... la mairie également



En complément du travail des employés communaux affectés aux espaces verts, les enfants du périscolaire encadrés par Régine, Sonia et Sylviane ont, eux aussi, voulu contribuer à l'embellissement du village pour l'été. Ils ont ainsi peint les fûts qui apportent une petite note originale à nos massifs et installé les bouteilles décoratives fleuries qui ornent le mur en face du salon d'honneur, et dont ils assurent l'arrosage.



Vie scolaire, périscolaire et associative

Bilan des TAP*

L'année scolaire 2014/2015 a vu l'instauration des activités périscolaires, suite à la réforme des rythmes scolaires. La mise en place n'a pas été facile, et un ajustement dans l'organisation a été revu dès la rentrée des vacances de Toussaint. On peut maintenant dire que cette organisation est rodée, même si elle peut encore être améliorée. La commission vie scolaire et les différents intervenants se sont réunis courant mai afin de faire le bilan de l'année.



Quelques chiffres pour cette année scolaire

Pour rappel, ces activités ont lieu les lundis, mardis et jeudis, de 16h à 17h.

- 8 activités sont proposées par jour : 3 spécifiques aux élèves de la maternelle, et 5 pour l'élémentaire.
- L'encadrement est assuré par les 6 agents municipaux du périscolaire, renforcé depuis janvier 2015 d'une 7^{ème} personne, ainsi que 5 intervenants extérieurs.
- 79 enfants participent en moyenne chaque jour à ces activités.
- Le coût pour la commune est d'environ 200 € par enfant pour l'année scolaire.
- L'état octroie une subvention de 50 € par enfant. Le prix facturé aux familles compense en partie le reste du coût.

Animations estivales

La municipalité propose comme chaque année divers ateliers dans le cadre des animations estivales. Si vous n'avez pas eu le dossier par l'intermédiaire de vos enfants, vous pouvez venir le récupérer en mairie. Les inscriptions restent possibles tout au long de cet été, sous réserve de places disponibles, et jusqu'à la veille de l'activité proposée.



La sortie de fin de vacances aura lieu le vendredi 28 août, au Zoo d'Amnéville.

On jardine au périscolaire

Parmi les activités proposées à l'accueil périscolaire, il en est une qui a beaucoup de succès : le jardinage. Encadrés par Sylviane, les enfants ont ainsi investi le jardin que leur avaient préparé les agents communaux. Et, dans les bouteilles décorées par un autre groupe avec Régine et Sonia, ils ont

planté géraniums, pétunias, œillets d'Inde... qui, bien sûr, nécessitent d'être arrosés !



*TAP : temps d'activités périscolaires



Urbanisme

Le projet du Vieux Puits : études et concertation se poursuivent

Le samedi 28 mars, le maire, les membres de la commission d'urbanisme et du conseil municipal accueillent dans le salon d'honneur de la mairie les habitants de la commune pour une première réunion publique d'information sur l'aménagement de la zone du Vieux Puits. Ils étaient accompagnés des représentants de la SEBL assistant maître d'ouvrage de la commune et du cabinet d'urbanisme Verdier chargé de l'étude de faisabilité de l'opération.

Après une visite sur le site commentée par le cabinet Verdier, les élus ont présenté les 3 grands principes qui guident l'action de la commune :

- 1) Elle assure la conduite et le pilotage de l'opération, elle pourra ainsi veiller à la qualité du projet et au bon déroulement de la concertation avec les habitants.
- 2) Elle a lancé la réalisation d'une étude de faisabilité pour évaluer les possibilités d'urbanisation de la zone.
- 3) Elle a étendu l'étude sur une partie de la zone classée en 2AU au PLU (voir plan en annexe) de façon à avoir une vision plus globale de l'aménagement de ce secteur et notamment des accès.

Cette réunion a été l'occasion de présenter les résultats du questionnaire sur la perception de cette opération d'aménagement envoyé aux habitants et auquel 65 familles ont répondu (cf. tableau ci-contre)

L'apport de population nouvelle est perçu comme un argument important en faveur du projet, il viendra contrebalancer la perte de population de 350 habitants et la diminution d'un quart du nombre d'enfants fréquentant les écoles du village au cours des 15 dernières années.

Les inquiétudes sur le projet se cristallisent autour de la circulation et des accès et sur la préservation d'un site naturel intéressant.

Enfin les éléments prioritaires à prendre en compte concernent la tranquillité des riverains et la mise en valeur des espaces verts.

Pour être complet 2 familles se sont exprimées clairement contre le projet à travers ce questionnaire.

Cette réunion a permis aux habitants et riverains de s'exprimer sur le projet et les principales observations émises concernent les points suivants :

- La nécessité de prendre en compte l'environnement (présence de ruchers, de vergers, proximité de vignes, présence d'espaces boisés de qualité...)
- La protection et la remise en état des sentiers,
- La gestion de l'eau sur le coteau (ravinement sur les parcelles et arrivée d'eau dans les sous-sols des habitations de la rue des Paules)
- Le respect du milieu hydrologique (limitation de l'imperméabilisation, restitution des eaux au milieu naturel)
- Les modalités d'accès au site avec la nécessité de limiter les nuisances pour les riverains de la rue des Paules et de la Bonne Fontaine, d'interdire l'accès par la rue du Vieux Puits.

Le cabinet d'études Verdier a pris bonne note de ces informations et travaille avec les élus de la commune sur des variantes de scénarios d'aménagement. Une nouvelle présentation de l'avancement des études est prévue lors d'une nouvelle réunion publique qui aura lieu le mercredi 1^{er} juillet à 20h au salon d'honneur de la mairie.



Principaux arguments en faveur du projet	Nbre de réponses
• Augmenter le nombre d'habitants pour éviter le vieillissement de la population, les fermetures de classe et la baisse des dotations de l'Etat	44
• Valoriser des espaces en friche	19
• Dynamiser la vie du village grâce aux nouveaux habitants	19
• Permettre à des Plappevillois et à leur famille de s'installer dans notre village	18
• Créer un nouveau quartier du village	4
Inquiétudes sur le projet	
• Augmentation du trafic routier sur certains axes	48
• L'urbanisation d'une zone naturelle	30
• Les problèmes de stationnement	16
• La mixité sociale	4
Eléments prioritaires à prendre en compte dans le projet	
• La mise en valeur d'espaces verts	31
• La tranquillité des riverains	30
• L'esthétique du projet	29
• La création d'un espace de vie pour le nouveau quartier	15
• L'accès par les transports en commun	14
• La prise en compte des déplacements vélo et piétons	12



Permis de construire

8, chemin des Ronsseaux	Démolition d'une habitation existante
40, rue des Carrières	Extension d'une maison d'habitation
4, Chemin des Oiseaux	Travaux sur construction existante

Déclarations préalables

54, rue Général De Gaulle	Modification de façade
15, rue Général De Gaulle	Rénovation de la toiture
20, rue de la Saussaie	Remplacement menuiseries extérieures et volets
8, rue de la Saussaie	Remplacement d'un pan de toiture
50, rue Général De Gaulle	Remplacement de la toiture
17, rue de la Croix D'Orée	Rénovation de la toiture et des menuiseries extérieures, isolation de façade
1, rue des Paules	Rénovation de la toiture
52, rue de Tignomont	Construction d'un abri de jardin
14, rue du Haut de Woicon	Réalisation d'une baie vitrée
14, rue de la Saussaie	Construction d'un abri de jardin
18, rue Général De Gaulle	Remplacement menuiseries extérieures
30, rue de Tignomont	Rénovation de murs de clôture
85, rue Général De Gaulle	Ravalement de façade et ouverture d'une fenêtre
30, rue de la Saussaie	Rénovation toiture et façade
8, rue de l'Eglise	Rénovation de la toiture
6, rue des Vignes	Remplacement fenêtres et pose de volets roulants
52, rue du Général De Gaulle	Remplacement huisseries et porte d'entrée
4, Chemin des Oiseaux	Rénovation de la toiture
31, rue du Général De Gaulle	Réalisation d'une fenêtre de toit



Circulation et sécurité

Voisins vigilants

En Bref

Groupe de référents

Thiebaut Martial

Thiebaut Blandine

20 rue du Haut de Woicon

Szostok Patrick

23 rue du Haut de Woicon

Schmitt Claude

17 rue de la Saussaie

Pinck Francis

30 rue de la Saussaie

Tahon Luc

52 rue de la Croix d'Orée

Maire Renaud

44 rue de Tignomont

Astier Jean-Louis

9 rue Jean Bauchez

Regnier Daniel

24bis rue des Carrières

Zucco-China Nathalie

4 rue des Paules

Tilly Christophe*

5 rue du Haut Pré

Royer Christian*

40 rue du Haut de Woicon

Damestoy Clarisse*

6 rue Saint Vincent

Blandin Pierre*

1 place de la Fontaine au
Cresson

Illy Raymond*

1 rue de l'Ancienne Mairie

Lallemand Jean-Marc*

35 rue du Général de
Gaulle

La mise en place de cette opération se poursuit. Le 29 avril 2015, rencontre entre l'équipe de volontaires et les services de police, représentés par Monsieur le Commissaire Rodriguez :

- Définition du rôle du voisin vigilant
- Remise de supports d'information destinés à être distribués aux voisins rencontrés.

Le 27 mai 2015, réunion du groupe, pour arrêter l'organisation de la démarche.

A ce jour, le groupe de référents est constitué de 16 personnes (ci-contre).

Dès début juillet, ces référents sont chargés de contacter leur proche voisinage, pour leur expliquer l'opération et leur remettre une documentation synthétisée, orientée essentiellement sur la conduite à tenir en cas d'événements suspects, de constats d'élément inhabituel, ou tout simplement pour entretenir et développer la solidarité entre voisins :

- informer ses voisins en cas d'absence
- relever le courrier quotidiennement
- faire ouvrir et fermer les volets
- vérification des accès.

Le groupe ainsi constitué est très motivé, et prêt à se lancer dans le processus. Néanmoins, à la lecture du tableau ci-contre, on peut se rendre compte que certains quartiers sont peu ou pas du tout représentés, notamment :

rue des Marivaux,
rue du Chemin Vert,

rue Derrière l'Hâte,
rue du Général Brion,
rue de la Mouée et
rue du Fond des Prés

Pour que cette opération puisse être pleinement efficace, il est nécessaire de l'implanter partout ; c'est pourquoi, nous comptons résolument sur vous pour que de nouvelles candidatures se manifestent au plus vite, avec pour objectif de couvrir l'ensemble des rues de notre village et de développer au maximum la solidarité attentive de ses habitants.

Il suffit de contacter la mairie pour faire connaître votre candidature, et la commission Circulation-Sécurité s'occupera du reste.



Etat Civil

Naissances



3 juin
Emma Grün

* Elus municipaux



Programme des opérations retenues pour 2015

Elles ont naturellement pour finalité d'améliorer la sécurité et de faciliter la circulation dans les rues de notre commune.

Les objectifs suivants ont été priorisés :

Diminution de la vitesse



La rue du Général de Gaulle sera classée en zone 30, de l'intersection avec la rue Deville à la rue du Petit Clos.

Y seront également installés deux coussins berlinois, tronçon entre la salle

polyvalente et la rue de la Momène, et vis-à-vis du Centre ALPHA.

Dans le même esprit, il sera installé un céder le passage sur la rue de Tignomont, à l'intersection de la rue Deville.

Sécurisation des carrefours

Le carrefour rue du Général de Gaulle, rue Deville, rue Abbé Rohmer, se caractérise par un manque de visibilité très marqué ; la solution retenue consiste à la mise en sens unique de la rue Deville (montant)

et de la rue de l'Abbé Rohmer (descendant).

La rue de la Momène sera équipée d'un STOP (au lieu du céder le passage actuel), à l'intersection avec la rue du Général de Gaulle

Rationalisation du stationnement

Un marquage au sol de places de stationnement est envisagé rue du Général Brion, après concertation avec les riverains concernés.

Vidéosurveillance

Est actuellement à l'étude, la faisabilité de sécuriser le parking du stade. L'opération s'avère complexe et longue pour sa mise en œuvre, compte-tenu des délais réglementaires d'autorisation préfectorale et d'aboutissement du dossier de subvention.

À l'exception du dossier de vidéosurveillance, les équipements nécessaires à ces opérations seront installés à brève échéance.



Il convient de préciser que ce programme n'est pas limitatif, et que d'autres aménagements seront possibles avant fin 2015.



Décès

3 mars Françoise Heintz née Déhé

12 mars Michel Simon
Claude Shirifary

21 mars Edith Herbst née Gothier

16 avril Marie Villemin née Rousseau

Mariages



25 avril Simon Griffaton
et Geraldine Gurtner

9 mai Dimitri Marconot
et Angélique Schnoebelen



Cérémonie du 8 mai

A l'occasion du 70^{ème} anniversaire de l'armistice de 1945, le maire de Plappeville, le conseil municipal, et l'Association des Anciens Combattants ont invité des personnalités politiques, les présidents d'association, le conseil municipal des jeunes et tous les Plappevillois à s'associer à une cérémonie patriotique au Monument aux Morts. Les CMI et les CM2 de l'école élémentaire ont réalisé des dessins pour commémorer cet événement. Ils ont également récité le poème « Liberté » de Paul Eluard. Mr Edouard Pont a été le porte-drapeau des Anciens Combattants. Trois bouquets, bleu, blanc, et rouge ont été déposés par trois enfants. Mr Defaux et Mr Lozinguez ont prononcé un discours pour célébrer les 70 ans de l'armistice.

Suite à ces discours, toutes les personnes présentes à cette manifestation ont été invitées à partager le verre de l'amitié.

Au cours de cet instant de convivialité, le président de l'Association des Anciens Combattants a remis une médaille à deux de ses membres.

Téo et Eléa.



INFORMATIONS SCOLAIRES



Ecole Maternelle « Les Sequoias »

A la découverte de la ferme

Sous un soleil radieux les élèves ont été accueillis à la ferme pédagogique de Dédeling. A leur arrivée les attendait un goûter préparé à base de produits du terroir : confitures, pain et jus de pommes.

Très attentifs aux explications des fermières, ils ont ensuite découvert l'univers de la ferme et participé à différentes activités autour des animaux : moutons, lapins, vaches et cochons, poules et canards n'avaient plus de secrets pour les enfants à la fin de cette belle journée bien remplie.





Ecole Élémentaire « Les Venelles »

Course ELA

Le mercredi 13 mai a eu lieu la traditionnelle course éducative et sportive pour ELA, une association qui lutte contre une maladie appelée la leucodystrophie. La nouveauté de cette année est que nous n'avons pas couru autour de la salle polyvalente mais au stade de Plappeville. Les résultats sont :

- 96 brevets d'or
- 1 brevet de bronze

Les élèves de CM2 de l'école des Quatre Bornes ont couru à nos côtés. Bravo à tous les participants !

Clara et Victoire



Sortie à Verdun



Comme chaque année, les CM2 de l'école « Les Venelles » de Plappeville sont allés en sortie scolaire à Verdun. Cette visite a été financée en partie par le Souvenir Français de notre village.

Pendant la bataille de dix mois à Verdun, près de soixante millions d'obus ont explosé ! Au cours de cette visite, nous avons visité le fort de Douaumont. Nous avons pu découvrir la Tourelle Galopin qui fonctionne comme un système de tire-bouchons. Nous avons pu entendre ce qu'est le bruit d'un obus qui résonne dans le fort. Nous sommes passés devant le village détruit de Fleury.

Vers midi, nous avons fait la pause « pique-nique ».

Nous avons poursuivi cette visite par la citadelle souterraine de Verdun, promenés en petits wagons. On nous a expliqué la vie insupportable des poilus de la 1^{ère} guerre mondiale grâce à des hologrammes en 3D.

Ainsi s'est conclue notre visite à Verdun où il y a eu environ 9,5 millions de morts au cours de cette longue bataille.

Benjamin et Timothée

En Bref

Atelier floral

Une fois par mois, un atelier floral se déroule dans le bâtiment Victor Robert, RdC gauche. Si vous êtes intéressé par cette activité, venez rejoindre le groupe qui se réunit le mercredi à 14h. Comment procéder ? Rien de plus simple ! Il suffit de vous inscrire en téléphonant à la mairie avant le lundi midi.

Les prochaines séances auront lieu les 16 septembre, 14 octobre, 18 novembre et 22 décembre (exceptionnellement, mardi à 16h).
Tél : 03 87 30 40 75



La généalogie a le vent en poupe !

Ils étaient nombreux à s'être déplacés pour le lancement du livre des familles de Plappeville et Tignomont, proposé par le Cercle Généalogique du Pays Messin et sur lequel ont travaillé Michelle Collin et Michel Rasmusse. Après la présentation des objectifs et des travaux du Cercle par son président, Yvan De Labonnefon, son vice-président, Georges François, a donné le « mode d'emploi » pour la lecture de ce livre qui ne comporte pas moins de 11 000 noms. Un diaporama présenté par



Yvette Illy, présidente honoraire des « Amis du Vieux Plappeville » a conclu ce petit événement avant la dégustation... de vin de Plappeville.

Ils ont fait leur 1^{ère} communion !

Les parents se sont succédés durant cette année scolaire pour préparer et amener douze enfants à ce grand jour de la 1^{ère} communion. C'est ainsi que le 17 mai dernier, Hélène Auclair, Elona Cebey, Julie Christiaens, Jules Flucklinger, Elisa Georgen, Mathilde, Victoire et Baptiste Le Vaillant, Gwenaëlle Peter Grégoire Plaza, Tom Remiatte, et Morgane Siess se sont retrouvés à

l'église avec leurs familles pour y célébrer cet événement important de leur vie.





Ils nous ont fait honneur

La saison sportive 2014/2015 sera, sans aucun doute, inscrite dans les annales de la commune comme une excellente saison. En effet, 2 équipes, l'une de filles et l'autre de garçons (parité oblige !) se sont distinguées dans leurs disciplines : l'équipe de GRS du collège Jean Bauchez et l'U18 du FCLP (Football Club Lorry Plappeville).



L'UNSS DU COLLÈGE JEAN BAUCHEZ A SON FLEURON ! ...

En cette fin d'année scolaire, l'enthousiasme régnait à l'UNSS du collège où l'équipe de gymnastique rythmique et sportive a remporté une brillante 3^{ème} place au championnat de France de la discipline.

L'équipe est composée de 7 collégiennes (6 gymnastes et 1 juge) : Juliette Charles, Chimène Hilpert, Eulalie Plaza, Victoire Renard, Elisa Schmitt, Nina Brunwasser et Anouk Hanser, les 5 premières faisant partie de nos jeunes administrées. Les jeunes sportives, entraînées par Isabelle Ehrhardt, professeur d'EPS au collège et également Plappeilloise, se sont astreintes à des entraînements réguliers depuis 3 ou 4 ans, même pendant les vacances ! Leurs efforts et leur assiduité ont été brillamment récompensés puisque, après avoir été championnes départementales, championnes d'académie et championnes interrégionales, elles ont réussi à se hisser sur la 3^{ème} marche du podium du championnat de France pour lequel 24 équipes, venues des 4 coins de l'hexagone, s'étaient qualifiées. Nos filles se sont particulièrement distinguées dans deux très belles prestations avec des massues. On comprend leur joie en rentrant au collège et la fierté d'Isabelle Ehrhardt qui a su mener l'équipe à une aussi belle performance. Nous leur adressons toutes nos félicitations. A quand une démonstration à Plappeville ?



... LE FCLP AUSSI !

Pour le Football Club Lorry-Plappeville aussi, c'est une magnifique saison qui se termine. Outre les résultats, c'est une excellente ambiance qui a régné au club durant toute la saison. Mais la meilleure nouvelle c'est, sans aucun doute, le classement à la 1^{ère} place de l'U18. Le groupe A, dans lequel l'équipe évoluait, comprenait 10 équipes qui ont été parfaitement maîtrisées par Hugo Doucet, Ayrton Muller, Simon Pousseler, Bertrand Frenzler, Guillaume Bouffandau, Nathan Ichoua, Mathias Kanny, Magara Sidibe, Paul-Benoit Beloko, Amadou Camara, Samuel Anthony, Pekali Coulibaly, Ademola Subair et Ibrahima Traore. En remportant tous leurs matches, ils ont marqué 57 buts pour 6 buts encaissés ! Leur meilleur score : 10 - 0 ! Ils se sont fait remarquer, non seulement pour leurs scores, mais aussi pour leur sportivité : ils n'ont écopé que de 2 cartons jaunes sur toute la saison ! Leurs performances, qui réjouissent Claude Kuhl, président et tous les dirigeants, ne s'arrêtent pas là. En effet, dans le « challenge offensif », organisé par le Crédit Agricole qui comprenait 70 équipes en Moselle, l'équipe se classe également 1^{ère}. Au plan national, elle termine 4^{ème} sur 3 500. Cette performance lui vaut d'aller disputer les finales à Clairefontaine !

Bravo à cette brillante équipe qui fait la fierté du club ainsi qu'à Christian Bouffandau, entraîneur et Didier Bouard, dirigeant, dont le dévouement trouve là une belle récompense !



Les Amis du Vieux Plappeville

Assemblée générale

L'association des « Amis du Vieux Plappeville » a tenu son assemblée générale le 10 avril dernier, au salon d'honneur de la mairie, en présence de nombreux invités dont Marie-Louise Kuntz, conseillère départementale, Daniel Defaux, maire de la commune, de présidents d'association, et de nos fidèles adhérents...

Il a été fait un compte-rendu des activités de l'année écoulée et un rapport financier de l'association. S'en est suivi le discours d'Yvette Illy revenant sur les débuts de l'association créée en 1975 sous l'égide de Gisèle Poirson et de ses amis, désireux de faire partager au plus grand nombre

l'histoire de Plappeville. Puis de conclure sur sa démission du comité pour un repos bien mérité. De ce fait, Lucette Metz, Gisèle Poirson et Daniel Defaux, ont pris la parole afin de saluer le travail accompli durant toutes ces années par Yvette Illy. La soirée s'est terminée par l'inauguration de l'exposition « Plappeville d'hier et d'aujourd'hui » et autour du verre de l'amitié.



40^{ème} anniversaire



L'association a fêté comme il se devait ses 40 ans durant tout le week-end, en commençant par son exposition de photos « d'hier et d'aujourd'hui » sur la commune de Plappeville, suivie de la conférence interactive de Claude Spitznagel sur l'histoire des noms de rues de Metz. La troupe amateur du Théâtre « Dest » de Maizières-Les-Metz est venue nous faire partager au travers de cartes postales une pièce bien inspirée de leurs vacances... Sans oublier la conférence de Jean-Claude Berrar sur « Metz défigurée dans les années 60-70 », très appréciée du public venu nombreux.

L'association « Les Amis du Vieux Plappeville » déjà 40 ans d'histoire... !



De présidente à présidente d'honneur



Après 40 ans dont 12 années passées à la tête de l'association « les Amis du Vieux Plappeville » comme présidente, Yvette Illy a passé la main le 14 avril dernier à Richard Gaspard-Gaire élu président du nouveau comité.



Yvette Illy a su, durant toutes ces années, donner le meilleur d'elle-même pour le bon fonctionnement de l'association. Quel beau travail accompli ! C'est avec un enthousiasme sans pareil qu'Yvette a oeuvré pour faire connaître « les Amis du Vieux Plappeville » au-delà de la commune, si chère à son cœur, par le biais de conférences, livres, bulletins et

expositions... Yvette est un livre ouvert à elle toute seule sur l'histoire de Plappeville. Elle déborde d'anecdotes et de récits sur le passé de nos citoyens célèbres et des monuments du village. Elle a toujours transmis, avec le sourire, ses connaissances et souvenirs d'autrefois pour notre plus grand bonheur ! C'est une passionnée qui a fait partager aux Plappeillois son amour pour l'histoire de notre village auquel elle est si attachée. Elle continuera à nous apporter son aide et ses connaissances du village pour le plus grand plaisir de tous, sur les différents projets en cours. Yvette a porté haut les couleurs de l'association pendant plus d'une décennie. Pour tout cela, un très grand et sincère MERCI à Yvette et nous lui souhaitons une bonne continuation dans ses différentes activités.

C'est pourquoi, à l'unanimité, le nouveau comité a élu Yvette Illy, présidente d'honneur des « Amis du Vieux Plappeville ».

Foyer des Anciens

Une belle sortie

Trente sept participants s'étaient donnés rendez-vous le mercredi 6 mai à la salle polyvalente pour aller passer la journée au Royal Palace, le grand music hall alsacien à Kirwiller.

Après un délicieux déjeuner dansant au « Majestic », place au spectacle ! Une petite Alsacienne, en ouvrant un grand livre nous a plongés dans un univers empreint de rêve et de magie, le tout accompagné par de talentueux artistes de classe mondiale.



De retour à Plappeville, heureux de cette merveilleuse journée, les aînés pensaient déjà à leur prochaine escapade.



Ordre des Vignerons

Assemblée générale

En Bref

Solidarité

La prochaine collecte de sang aura lieu à la salle polyvalente le mardi 6 octobre de 16h à 19h15. L'institut français de transfusion sanguine a besoin de poches de sang et compte donc sur une très nombreuse participation à ce geste solidaire.



Plan canicule

Personnes âgées isolées, pensez à vous faire recenser sur le registre en mairie aux heures d'ouverture (cf. horaires p31).



L'Ordre des Vignerons s'est réuni pour son assemblée générale annuelle le 24 avril 2015 en la présence du maire Daniel Defaux et de la déléguée aux associations Cathie Pont.

Après l'approbation des rapports moral, d'activité et financier, le grand maître Denis Belzung a proposé au vote le remplacement du trésorier démissionnaire après 11 années de bons et loyaux services au sein de l'association. Jean Vigneron, grand argentier, laisse sa place à Alexandre Bonvier et Jean-Claude Guerder. L'AG s'est terminée par une collation, avec dégustation de quelques millésimes du vin de Plappeville.

La confrérie remercie Joëlle Royer, correspondante locale du RL, pour sa présence lors de chaque manifestation des vignerons, et pour ses articles relatant la vie de l'association.

L'été approche, la vigne pousse à vive allure, les vignerons s'affairent à de nombreux travaux au sein de la vigne (traitement, ébourgeonnage, palissage...) nécessaires pour la croissance des raisins. Le travail de fond effectué cette année porte ses fruits : la vigne est resplendissante ! Espérons que le temps sera clément cette année pour une récolte qualitative et quantitative.

Nous vous attendons nombreux lors de la fête du village le dimanche 21 juin pour le traditionnel apéritif gratuit proposé par les vignerons : vous pourrez à votre tour déguster le millésime 2014.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas : c'est dans une ambiance chaleureuse et travailleuse que nous vous recevrons. Contactez Denis Beltzung, grand maître.



Union Nationale des Combattants

Cérémonie du 8 mai



Le 70^{ème} anniversaire de l'armistice de 1945 a été célébré au monument aux morts de Plappeville.

Yves Lozinguez, président de la section, a remercié les participants de leur présence, en particulier les membres de la chorale, pour leur interprétation de la Marseillaise, reprise en chœur par l'assemblée, dont les enfants de l'école primaire.

À l'issue de cette commémoration, les participants ont été invités au salon d'honneur de la mairie, où une remise de médailles précéda le verre de l'amitié. Deux membres de l'association ont été décorés.

Ernest Borckholz s'est vu remettre la médaille du Djebel « Bronze » des mains d'André Adam, pour son comportement exemplaire en Algérie.

Gilbert Damien a reçu la médaille du mérite UNC échelon « Argent » des mains du président pour son dévouement à notre section.



FC Lorry-Plappeville

Préparation de la nouvelle saison



La saison 2014/2015 vient de s'achever, il est déjà temps de préparer la nouvelle qui débutera fin août.

S'il faut retenir un chiffre de cette saison, c'est celui de l'effectif des jeunes qui s'élève à 110 licenciés sur un effectif total de 148.



Pour la reprise, tous les jeunes âgés de 6 ans à 19 ans, les seniors, et bien sûr les personnes voulant s'investir dans le club, seront les bienvenus.



Pour tous renseignements, contacter Claude Kuhl, président, au 06 16 15 59 69.

Bonnes vacances à tous !



Association des Parents d'Elèves

Du côté des écoles

En Bref

Prochain RDV :

24 septembre (20h) :
Assemblée Générale
de l'APE

Contact :

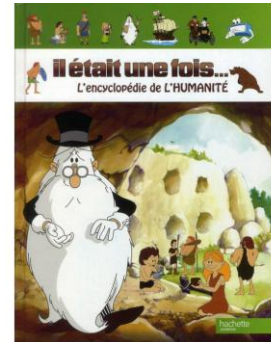
Mail :

ape.plappeville@gmail.com ou
anne.mailhan@wanadoo.fr

Site internet :

<http://sites.google.com/site/apeplappeville/>

Fin juin, comme chaque année, en souvenir de leur scolarité à Plappeville, l'association a offert un livre aux 26 élèves de la classe de CM2. L'ouvrage « Il était une fois ... l'encyclopédie de l'humanité » a été retenu pour la promo 2015.



La fermeture d'une classe à l'école élémentaire a malheureusement été actée en avril dernier par l'Inspection Académique. Cette décision va avoir pour conséquence directe d'induire une nouvelle organisation dans la répartition des effectifs dès la rentrée prochaine en 4 classes doubles (CP-CE1, CE1-CE2, CE2-CMI, CMI-CM2) qui couvriront les 5 niveaux. Des informations plus détaillées seront connues après le dernier conseil d'école du 23 juin prochain. L'APE, qui suit ce dossier depuis longtemps avec la plus grande attention, participe activement aux discussions et informe très régulièrement les parents.

NOUVEL ÉVÈNEMENT !

Pour la rentrée, l'association vous propose un pique-nique, le dimanche 13 septembre, à la salle polyvalente.

Ce numéro de « Vivre à Plappeville » a été tiré à 1000 exemplaires

Directeur de publication : Daniel Defaux

Comité de rédaction : Jérôme Gaire, Christian Royer, Cathie Pont, Joëlle Bauchez

Ont également contribué : François Hurson, Isabelle Stutzmann, Nicole Mager, Pierre Blandin, Jean-Marc Lallemand, Joëlle Royer, le CMJ, les écoles, les associations

En couverture, l'abeille a été prise en photo par Philippe Blin dans le cadre du concours photos du CMJ

Composition et mise en page : Cathie Pont & Jérôme Gaire

Imprimerie : Reprographic

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

« Émaux et Verres d'Art » : un nouveau musée dans notre région



L'association à but non lucratif, fondée par Philippe Olland, plappevillois, a ouvert en mars 2015, un musée dans des locaux situés 27, rue du Général Franiatte à Montigny les Metz. La totalité des travaux de rénovation des locaux, de mises aux normes, d'achat et d'installation des équipements d'exposition, a été financée par les membres fondateurs de l'association.

Les collections exposées au musée, constituées d'environ 400 pièces en verre et faïence émaillée, d'un haut niveau artistique, sont prêtées à l'association par les fondateurs et des collectionneurs particuliers.

Si les artistes verriers, issus de l'Ecole de Nancy et particulièrement Emile Gallé et Daum, sont bien représentés dans cette ville, par le biais des collections publiques, il a semblé utile, voire indispensable, de présenter, en complément de l'œuvre de ces deux maîtres, la très grande diversité et les innovations des dizaines d'autres créateurs de cette période, dont nombre d'entre eux sont originaires de notre région. C'est ainsi que le musée présente et illustre l'immense créativité de 42 artisans français du verre et des émaux, dont les réalisations s'échelonnent des années 1870 à 1940, soit de l'Art nouveau aux Arts décoratifs, ainsi qu'une collection d'émaux de Longwy. Les créations des plus grands noms de cette période, féconde en innovations, y sont exposées :

Argy-Rousseau, Baccarat, Brocard, Burgun-Schverer & Cie, Caranza, Christian, Clichy,



Colotte, Daum, D'Avesn, Decorchemont, Delatte, Delvaux, Despret, Dumoulin, De Feure, Gallé, Gruber, Heiligenstein, Houillon, Hunevelle, Jean, Lalique, Legras, Lorrain, Mazoyer, Michel, Muller, Croismare, Cristalleries De Nancy, Navarre, Nicolas, Ringel D'Illzach, Rousseau, Leveillé, Saglier, Saint-Louis, Sala, Schneider, Thuret, Vallerysthal, Verrerie d'Art De Metz, Verrerie Des Andelys, Walter.

Cette exposition d'un savoir faire, probablement à jamais perdu, est l'aboutissement d'une passion de plus de trente années pour ces réalisations d'un autre temps.



Philippe Olland, a fait une carrière commerciale dans l'édition. Amateur d'art et collectionneur, il s'intéresse depuis des années à l'art verrier et aux émaux, de la fin du 19ème au début du 20ème siècle. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur ces thèmes : L'Art verrier 1900, en 2007, Les Emaux à Longwy, en 2009, Verrerie d'Art de Lorraine. Désiré Christian, en 2010, Le verre en France. De l'Art nouveau à l'Art déco. Dictionnaire des signatures, à paraître fin 2015 aux Editions Faton.

Le musée, tenu par une équipe de bénévoles particulièrement motivés, est ouvert du mercredi au dimanche de 14h30 à 17h30. Le prix de la visite est fixé à 5 euros.





En Bref

Incroyable !

Les employés communaux ont eu la désagréable surprise de constater que moins d'une demi-heure après les avoir mises en place dans les bacs à fleurs, des plantes avaient déjà disparu !

Quel civisme !



Des défibrillateurs accessibles à tous

La commune dispose depuis plusieurs années de défibrillateurs. Devançant la future obligation, la municipalité a décidé de rendre ces appareils accessibles à tous. Deux coffrets ont été installés à l'extérieur, l'un sur le parvis de la mairie, l'autre à l'entrée de la salle polyvalente.

QUELQUES CHIFFRES

Tout le monde peut être victime d'un arrêt cardiaque, n'importe où, n'importe quand et à n'importe quel âge.

Les chances de survie après un arrêt cardiaque diminuent de 10% chaque minute.

Le taux de survie après un arrêt cardiaque est estimé à :

- 2 à 5 % en France,
- 20 à 50 % dans les pays qui utilisent déjà des défibrillateurs,

Avoir un défibrillateur à proximité peut sauver la vie d'un proche, d'un ami, d'un passant ...



Des réunions d'information / formation sont programmées les samedi 5 et 12 septembre 2015 à 10 H 30. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire dès à présent au secrétariat de la mairie.

PEINES ENCOURUES POUR VOL ET/OU DÉGRADATION DE DÉFIBRILLATEUR EN ACCÈS PUBLIC

Les dégradations de défibrillateurs sont considérées comme aggravées par le fait qu'il s'agit d'un bien d'utilité publique (art. 322-3 du code pénal).

Ainsi pour un simple tag sur un appareil, l'auteur encourt 15 000 € d'amende et une peine de travail d'intérêt général.

D'après l'article 311-3 du code pénal, le vol « simple » est puni de 3 ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende.

OPÉRATION « TRANQUILLITÉ-VACANCES »

Cet été, l'opération « Tranquillité-Vacances » est lancée en collaboration avec le Commissariat Central de Metz. Sensibilisés par la recrudescence des cambriolages, un certain nombre de Plappevillois ont déjà bénéficié de cette initiative qui s'était révélée efficace.

Des policiers nationaux et les agents de la police intercommunale de Woippy

effectueront des rondes à des heures irrégulières afin de dissuader toute personne mal intentionnée.

Si, pendant votre absence cet été, vous souhaitez profiter de cette opération (gratuite), nous vous invitons à signaler vos dates de vacances et à remplir le formulaire « Tranquillité-Vacances » disponible en mairie.



A votre service

En Bref

Recensement militaire

Tous les Français sont tenus de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et les 3 mois suivants.

Aussi, les jeunes (garçons et filles) nés entre avril et juin 1999 sont priés de se présenter en mairie munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille de leur parents. Les jeunes gens nés en juillet, août et septembre 1999 devront se présenter en mairie après leur date anniversaire.

Collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères a lieu le lundi matin et le jeudi matin.

La collecte sélective (sacs transparents) a également lieu le jeudi matin.

Merci de sortir les sacs la veille après 20h ou le matin même.

Ramassage des objets encombrants

Il vous faut appeler Metz Métropole qui vous indiquera le jour de ramassage qui s'effectue au « coup par coup ».

Tél : 03 87 39 32 71 du lundi au vendredi de 8h à 12h.

Déchetterie

Rue de la Houblonnière - Metz Nord

Horaires d'ouverture :

lundi et jeudi de 14h à 18h30

mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h30 à 18h30

dimanche de 9h30 à 12h30

La déchetterie est fermée les jours fériés.

Horaires d'ouverture de la mairie pendant les vacances scolaires

Du lundi 6 juillet au samedi 22 août :

- ouverture uniquement le matin de 8h à 12h

- pas de permanence le samedi

A partir du lundi 24 août reprise des horaires habituels : du lundi au vendredi de 8h à 12h, du lundi au mercredi de 13h30 à 17h et le samedi de 10h à 12h (sauf 29 août).



14 rue Paul Ferry

57 050 Plappeville

Tél : 03.87.30.40.75

Courriel : plappevillen@wanadoo.fr

<http://www.communedepappeville.fr>

Conteneurs

Des conteneurs à verre et à papier sont à votre disposition à la salle polyvalente, au stade et à proximité du réservoir au Haut de Woicon.

Des « Cubi vêtements » sont également installés place Thiam et à proximité du réservoir au Haut de Woicon.

Prochaine revue

La prochaine revue « Vivre à Plappeville » sortira en septembre 2015.

Les articles et les photos que vous souhaitez faire paraître devront parvenir en mairie (de préférence par courriel :

plappevillen@wanadoo.fr) pour le **25 août au plus tard.**

Juillet 2015

01 *Salon d'honneur*
Réunion publique Vieux Puits
Municipalité



Septembre 2015

05 et 12 *Salle polyvalente*
Formation Défibrillateur
Municipalité

10 *Mairie*
Conseil municipal

12-13 *Salon d'honneur*
Exposition d'encadrements
Association Plappeville Loisirs

13 *Salle polyvalente*
Pique-nique
Association des Parents d'Elèves

20 *Monument aux Morts*
Journée du souvenir
Souvenir Français

27 *Lavoirs*
Randonnée des lavoirs
ASPTT, Metz Métropole, Ordre des Vignerons,
Association Plappeville Loisirs

Octobre 2015

06 *Salle polyvalente*
Don du sang
EFS

08 *Mairie*
Conseil municipal

10 *Salon d'honneur*
Réunion publique
Municipalité

15-16-17-18 *Eglises*
Festival « Musiques sur les Côtes »
Municipalités Lessy, Lorry, Scy-Chazelles, Plappeville

Animations Estivales *

6 au 10 juillet
Badminton *Salle polyvalente*

Stylisme *Salle victor Robert*

Cuisine *Salle Viansson*

Poterie *Salle Viansson*

13 au 17 juillet
Scrapbooking *Restaurant scolaire*

Percussion *Salle Victor Robert*

Cuisine *Salle Viansson*

20 au 24 juillet
Cirque *Salle polyvalente*

Aquarelle *Salle Viansson*

27 au 31 juillet
Kayak *Plan d'eau*

31 juillet
Equitation *Gravelotte*

17 au 21 août
Tir à l'arc *Salle polyvalente*

Jeu de ballon *Salle polyvalente*

Marionnettes *Salle Victor Robert*

24 au 28 août
Anglais *Salle Victor Robert*

28 août
Zoo *Départ Salle polyvalente*

* Inscriptions possibles tout au long de l'été, sous réserve de places disponibles, dossier à retirer en mairie.